

Devenez associés de la SCIC

« Pôle Ethique »

Vous pouvez participer à sa mise en place et à sa pérennité en souscrivant des parts sociales, un placement solidaire.

Grâce à vous, un nouveau mode de commerce verra le jour à Agen, privilégiant la solidarité, la qualité des produits et la protection de l'environnement.

En devenant clients, vous soutiendrez sur le long terme cette entreprise.

A côté de la mise en place d'une large gamme de produits, un espace convivial vous sera offert.

Le Projet :

- S'inscrit comme une alternative globale au commerce actuel, remplaçant l'humain au centre des échanges, il intègre aux valeurs économiques actuelles les valeurs primordiales sociales et environnementales,
- Se veut prospectif, un prototype pour une nouvelle forme de commerce,
- Se veut un commerce de proximité au centre de l'agglomération afin de toucher un large public,
- Se décline sous une forme juridique correspondant aux valeurs de l'économie solidaire,
- Tend à rendre équitable l'ensemble des filières de la production à la consommation,
- Donne la priorité aux produits locaux,
- Sensibilise le public à cette forme de commerce solidaire en l'y associant.

Il proposera : afin de répondre aux besoins essentiels des consommateurs, une gamme d'articles alimentaires, d'entretien, artisanal, vestimentaire, etc. respectant les conditions suivantes :

- Pour les produits alimentaires ou artisanaux des pays étrangers, respecter les règles de la charte du commerce équitable de la Plate Forme Française du Commerce Equitable,
- Pour les produits alimentaires et artisanaux locaux (du pays de l'agenais aux autres territoires), respecter la charte du Commerce Équitable nord/nord du Collectif Agenais du Commerce Equitable,
- Pour les produits industriels et manufacturés, respecter les règles du commerce éthique et du développement durable.

Le but est de mettre en place progressivement tout au long de l'ensemble de ces filières, l'équité des revenus, la sauvegarde de l'environnement et de la santé, le respect des droits sociaux et du travail. Les trois volets du développement durable sont ainsi pris en compte, l'environnement, le social et l'économique.

Pour cela s'impose le choix d'un lieu de proximité ni trop petit (boutique) ni trop grand (grande distribution) afin de garder une dimension humaine tout en proposant une large gamme de produits. Ce lieu vient d'être trouvé au 27 rue de Belfort à Agen.

Plus qu'un magasin, il s'agit d'une vitrine du commerce équitable, avec des produits issus des pays du sud, mais aussi un espace fruits et légumes, boulangerie, boucherie, crèmerie, vêtements, produits manufacturés, etc.

Indispensables, sont associés un salon de thé, bar, petite restauration permettant à chacun de goûter telle ou telle recette. Un espace convivial de communication, de rencontre afin de réfléchir ensemble à de nouveaux modes de consommation, à la transformation de nos habitudes. C'est aussi un espace de débats, de manifestations culturelles, de réunions pour les associations.

Les partenaires :

Le collectif est formé de personnes et d'associations.

Chacune d'elles apportent ses connaissances, son savoir-faire, son expérience, ses moyens, sa complémentarité, sa volonté, ses racines dans les mouvements citoyens.

La mutualisation de tous ces moyens humains et matériels apporte de la force et de la cohérence au projet.

Parmi les associations, citons tout particulièrement :

- Le Collectif Agenais du Commerce Équitable pour son savoir et son expérience sur le commerce équitable, sa promotion et la vente des produits.
- La Régie de Quartier, sa connaissance de l'insertion professionnelle, des publics des quartiers et de la gestion.
- ATTAC, sa connaissance des relations économiques et ses propositions alternatives, la qualité.
- La Confédération Paysanne, son regard sur le monde agricole, sa réflexion sur les conditions de vie des agriculteurs, leur environnement des productions.
- L'U.F.C Que Choisir, la vision des consommateurs dans le but de faire évoluer la consommation.
- Peuples Solidaires et le C.C.F.D, leurs connaissances sur les pays du Sud et les projets de développement.
- La Clé des Champs, la mise en place d'un projet de vente de paniers en circuit court.

La forme juridique :

Sa forme juridique sera la SCIC, Société Coopérative d'intérêt Collectif, qui permet d'intégrer les différents partenaires ayant un intérêt dans ce projet : les associations constitutives, les salariés de la structure, les producteurs, les consommateurs, les collectivités territoriales, les financeurs, etc.

La SCIC, une société coopérative et multi partenariale, ou chaque sociétaire à une voie au sein du collège qui lui correspond.

Les valeurs de solidarité et de bien-être social prévalent sur la rémunération du capital.

Le montage juridique de la SCIC « Pôle Ethique », ainsi que son agrément par la préfecture nécessite une durée de 3/4 mois. Ce qui repousse son opérationnalité à Septembre / Octobre au minimum.

L'ouverture du commerce est prévue en septembre, d'où la nécessité de monter une structure relais.

La structure relais adéquate est l'association Pôle Ethique, transformable en SCIC très facilement.

C'est pourquoi l'appel à parts sociales pour la future SCIC se fait dans un premier temps sous la forme d'un apport en fonds associatifs qui deviendront des parts sociales dès le montage de la SCIC.

Les parts seront négociables conformément au règlement statutaire, chacun le comprendra, toutes les parts ne peuvent être remboursables au même moment.

Les sociétaires, personnes physiques, seront regroupées et leurs représentants siègeront dans la SCIC.

Nous vous invitons à répondre à l'apport de fonds associatifs:

Ces fonds vont servir à :

- Créer un fonds de roulement pour la structure,
- Financer une part de l'investissement.
- Garantir et crédibiliser le projet au regard des financeurs,
- Eviter ou réduire un prêt bancaire.

Il est préférable que l'apport du fonds associatif (de la future part sociale) soit un multiple de 50 €.

Ces fonds sont avec droit de reprise jusqu'à la transformation en SCIC.

Quelques engagements ont déjà été tenus :

100 €, 50 €, 1000 €, 50 €, 50 €, 6000 €, 200 €, 500 €, 50 €, 50 €, 2000 €

Vous voulez soutenir le projet ?

Vous êtes invités à vous engager en remplissant ce bulletin d'apport.

Les chèques seront encaissés dès que la structure juridique sera montée, normalement dans le courant de Juillet.

✂-----

Bulletin d'apport de fonds associatif,

**à l'association : Pôle Ethique ,
inscrite sous le n° W471000460 à la Préfecture.**

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de Tél :

Apporte x fois 50€ = € (avec droit de reprise).

Signature :

Chèque à l'ordre de : Association Pôle Ethique
A faire parvenir à la Régie de Quartier, 1 impasse Bazelaire, 47 000, Agen.
Un bon de réception vous sera envoyé.